

# Rester ou partir, le dilemme des administrations face au virage de Twitter/X | À la une | Acteurs Publics

ActeursPublics

Est-ce le début de la fin pour les administrations publiques sur le plus en plus controversé réseau Twitter ? Racheté il y a un an par le milliardaire Elon Musk, pour la modique somme de 44 milliards de dollars, le réseau social et ses utilisateurs sont désormais victimes de ses frasques et de ses humeurs. Un jour, il annonce la disparition à venir de la fonctionnalité de blocage des comptes indésirables. Un autre, il décide de supprimer des comptes de journalistes et réinstaurer le compte de l'ancien président états-unien Donald Trump, banni après l'invasion du Capitole du 6 janvier 2021.

Depuis, le réseau à l'oiseau bleu a été rebaptisé X, l'accès à ses données par API, très prisé des chercheurs, a été coupé, la modération a été appauvrie, et la certification des comptes est devenue payante. Et surtout l'algorithme de recommandation des contenus a été complètement dérégulé, au point de polluer le fil d'actualité de contenus douteux et de réduire la visibilité des comptes à peau de chagrin. A moins de s'offrir un abonnement.

Face à ces évolutions, le jeu en vaut-il encore la chandelle pour les acteurs publics ? Faut-il rester présent coûte que coûte sur ce réseau social pour rester au contact des citoyens (et des journalistes) ? Où placer le curseur entre l'éthique et la communication ? Certaines organisations publiques ont tout bonnement décidé de suspendre leur activité sur le réseau social aux 250 millions d'utilisateurs.

Principalement des établissements d'enseignement supérieur qui, selon le chercheur Serge Abiteboul, ne sont pas soumis au même impératif de performance que les administrations publiques, et plus encore les entreprises. *"Fidèle à ses valeurs de respect, de tolérance et d'humanisme"*, l'Université Aix-Marseille a ainsi mis en sommeil son compte X, le 17 octobre, deux semaines après l'Ecole nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques (Essib). *"En se retirant du code européen des bonnes pratiques contre la désinformation et en modifiant ses règles de modération, X est devenu un lieu de propagation de fake news, de contenus haineux, illicites ou violents"*, a dénoncé l'université dans un communiqué.

Un peu plus tôt, fin août, l'université Rennes 2 suspendait déjà son activité, face à l'évolution éditoriale du réseau social, en contradiction avec ses valeurs. En septembre, Sciences Po Toulouse se retirait également pour protester contre la prolifération de la désinformation sur X.

Mais qu'en est-il dans les administrations, où le réseau social reste utile pour toucher le public ? Si en Allemagne, l'agence fédérale anti-discrimination a décidé d'arrêter les frais, aucune administration française n'a pour l'heure annoncé quitter la plate-forme.

Les différentes directions de la communication interrogées n'ont pas donné suite à nos demandes. Pas plus que le Service d'information du gouvernement, qui donne pourtant le "la" en matière de communication sur les réseaux sociaux, et coordonne désormais les directions ministérielles de la communication. *"Nous ne souhaitons pas nous exprimer sur le sujet à ce stade"*, indique le SIG. Même son de cloche chez une autre responsable de la communication d'une grosse direction de Bercy.

Pour l'heure, le statut quo domine encore. *"Nous n'avons pas de position côté IGN et continuons de poster sur X, même si à titre personnel je ne poste plus par manque d'envie et ne consulte plus à cause du remplissage de ma timeline par des polémiques"*, fait savoir Sébastien Soriano, le directeur général de l'IGN. Il faut dire que les administrations font face à un dilemme. *"Nous nous sommes effectivement posé la question"*, confie un responsable de la communication du ministère de l'Intérieur. *Quitter X, OK, mais pour aller où ? Il n'y a pas vraiment d'alternative avec ce niveau d'audience"*.

## Retour sur Mastodon

A la Direction interministérielle du numérique, la question fait bien débat. Certains de ses agents ont, à titre personnel, tout simplement claqué la porte de Twitter depuis son rachat par Elon Musk. Surtout, deux ans après en être partie, la direction interministérielle du numérique a rouvert le 17 octobre une instance sur le réseau Mastodon, un concurrent de Twitter dont le modèle décentralisé et ouvert résonne depuis longtemps aux oreilles des agents du numérique.

Cette alternative à Twitter avait même tapé dans l'oeil du Conseil d'Etat, [qui recommandait son utilisation par les acteurs publics dans son étude annuelle sur les réseaux sociaux](#). L'Education nationale y est également bien représentée, avec un millier de comptes de professeurs "pionniers", de certaines délégations académiques au numérique éducatif et celui, bien entendu, de la mission logiciels libres de la direction du numérique pour l'éducation, LeLibreEdu.

Pour l'heure, la Direction interministérielle du numérique se contente de relayer les publications faites sur Twitter par les comptes officiels de diverses organisations publiques : la Dinum, évidemment, mais aussi Data.gouv, code.gouv et beta.gouv, ou bien encore l'ambassadeur pour le numérique et le service des données de la Haute Autorité de Santé, dont l'un des responsables est passé par la Dinum. L'idée est d'abord d'expérimenter ce mode de fonctionnement, les community managers n'étant pas assez mûrs pour changer leurs habitudes, soutient-on en interne.

Mais pas question d'attendre la position officielle du SIG pour agir, si tant est que le SIG se prononce *in fine* sur cette question. *“Il y a beaucoup de débats en interne, et nous allons tenter de bousculer un peu les choses, car nous pensons que l'absence de position officielle, ce n'est pas aligné avec ce qu'on l'on porte”*, souffle un manager de la Dinum.

### **Mouvement de départs ?**

De là à couper complètement les ponts avec Twitter/X ? Pas vraiment. Déjà au sein de la Dinum, on se garde bien de donner des leçons aux autres administrations, par souci de cohérence. *“Nous encourageons les autres services à rejoindre Mastodon. Nous n'encourageons personne à quitter Twitter tant que nous sommes dessus”*, explique un responsable qui trouve sur Mastodon une oreille attentive à ses sujets, et sur Twitter un moyen de toucher le grand public.

Le constat est le même au Conseil national du numérique. *“Le CNNum est une des interfaces entre l'Etat et la société, supprimer dès maintenant notre compte irait à l'encontre de notre mission qui est à la fois de rapporter ce que l'on capte de la société vers l'État et de partager nos travaux”*, explique son secrétaire général Jean Cattan, co-auteur d'un ouvrage sur la régulation des réseaux sociaux.

L'institution a néanmoins pris un virage assumé vers les logiciels libres, et est de plus en plus active sur Mastodon. Mais là encore, pas question de se priver de Twitter et de son effet de réseau, du moins dans l'immédiat. *“Récemment, nos publications ont trouvé un écho formidable dans la communauté des professeurs documentalistes, grâce à Twitter, et bien plus que n'importe quel mailing que nous aurions pu faire”*, donne-t-il pour exemple.

Pour autant, si le réseau social continue sur cette voie, la question du départ pourra se poser pour le CNNum comme pour tous les acteurs publics, ne serait-ce parce que, sans payer, l'audience ne sera plus que dérisoire. Ce qui pose des questions beaucoup plus profondes sur le principe de non-discrimination dans l'action publique. *“Comment l'expression publique du service public pourra-t-elle encore se justifier dans un environnement dont on ne maîtrise ou ne comprend aucun des facteurs de propagations, et dont les informations ne sont pas accessibles de manière égalitaire à tous ?”*, s'interroge Jean Cattan, qui milite pour une ouverture plus large du fonctionnement des réseaux sociaux, pour laisser davantage la main à leurs utilisateurs.

Le député Eric Bothorel, très actif sur les questions numériques, ne désespère d'ailleurs pas : *“Il se passe toujours des choses intéressantes malgré tout sur Twitter et je me dois d'y rester en tant que personnalité publique, mais je crois que nous pourrions arriver par le droit à obliger X à respecter nos règles”*. Thierry Breton a d'ailleurs menacé Elon Musk, par tweets interposés, de sanctions s'il ne se conformait pas aux règles européennes.

### **Le 27 octobre, une journée sans X**

Dans une tribune publiée dans *Le Monde*, un collectif appelle à boycotter le réseau social pendant une journée. Le 27 octobre n'a pas été choisie au hasard : il s'agit de la date anniversaire de la prise en main du réseau social par Elon Musk il y a un an. *“Depuis cette acquisition, de nombreux problèmes ont émergé : une modération insuffisante, la diffusion de discours haineux et de fausses informations, la mise en place d'un système de certification payant favorisant les comptes clickbait, ou la réduction de la visibilité des médias d'information traditionnels”*, clame sur [son site](#) le collectif emmené par les spécialistes du fact-checking et de la désinformation Tristan Mendès France, Julien Pain et Rudy Reichstadt. En organisant un *#NotTwitterDay*, ils espèrent marquer le coup et *“rappeler à la plateforme ses responsabilités”*.